CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E204412** **VALABLE JUSQU'AU** **08/04/2027**

ÉDITÉ LE 16/02/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 03/04/2019

Raison sociale : BERNARD PLOMBERIE CHAUFFAGE - BPC

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 03/04/2019

Capital : 5 000

56 IMPASSE DES PEYTIERES
38440 BEAUVOIR-DE-MARC

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC VIENNE

Siret : 849 720 974 00013

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :
BPCE IARD 138211173 G - MCE - 001

Assurance Responsabilité Civile :
BPCE IARD 138211173 G - MCE - 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Téléphone : 06 43 46 12 95 **Fax :**

Portable : 06 43 46 12 95

Responsabilité légale :
BARREZ BERNARD GÉRANT

Site Internet : http://www.bpc38.com

E-mail : bb@bpc38.com

Effectif moyen : 1 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 65 557 **Tranche de classification :** CA1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique		03/02/2026
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2		03/02/2026
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

16/02/2026 09:19

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E204412** **VALABLE JUSQU'AU** **08/04/2027**

ÉDITÉ LE **16/02/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 03/04/2019
Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 03/04/2019
Capital : 5 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC VIENNE

Siret : **849 720 974 00013**
Code NACE : 4322A
Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :
BPCE IARD 138211173 G - MCE - 001

Assurance Responsabilité Civile :
BPCE IARD 138211173 G - MCE - 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Raison sociale : **BERNARD PLOMBERIE CHAUFFAGE - BPC**

56 IMPASSE DES PEYTIERES
38440 BEAUVOIR-DE-MARC

Téléphone : 06 43 46 12 95 **Fax :**
Portable : 06 43 46 12 95

Site Internet : http://www.bpc38.com
E-mail : bb@bpc38.com

Responsabilité légale :
BARREZ BERNARD GÉRANT

Effectif moyen : 1 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	03/02/2026
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	03/02/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Pompe à chaleur : chauffage	09/04/2024
o Chauffe-Eau Thermodynamique	09/04/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

16/02/2026 09:19

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.